

Commune de Dormans
Plan Local d'Urbanisme

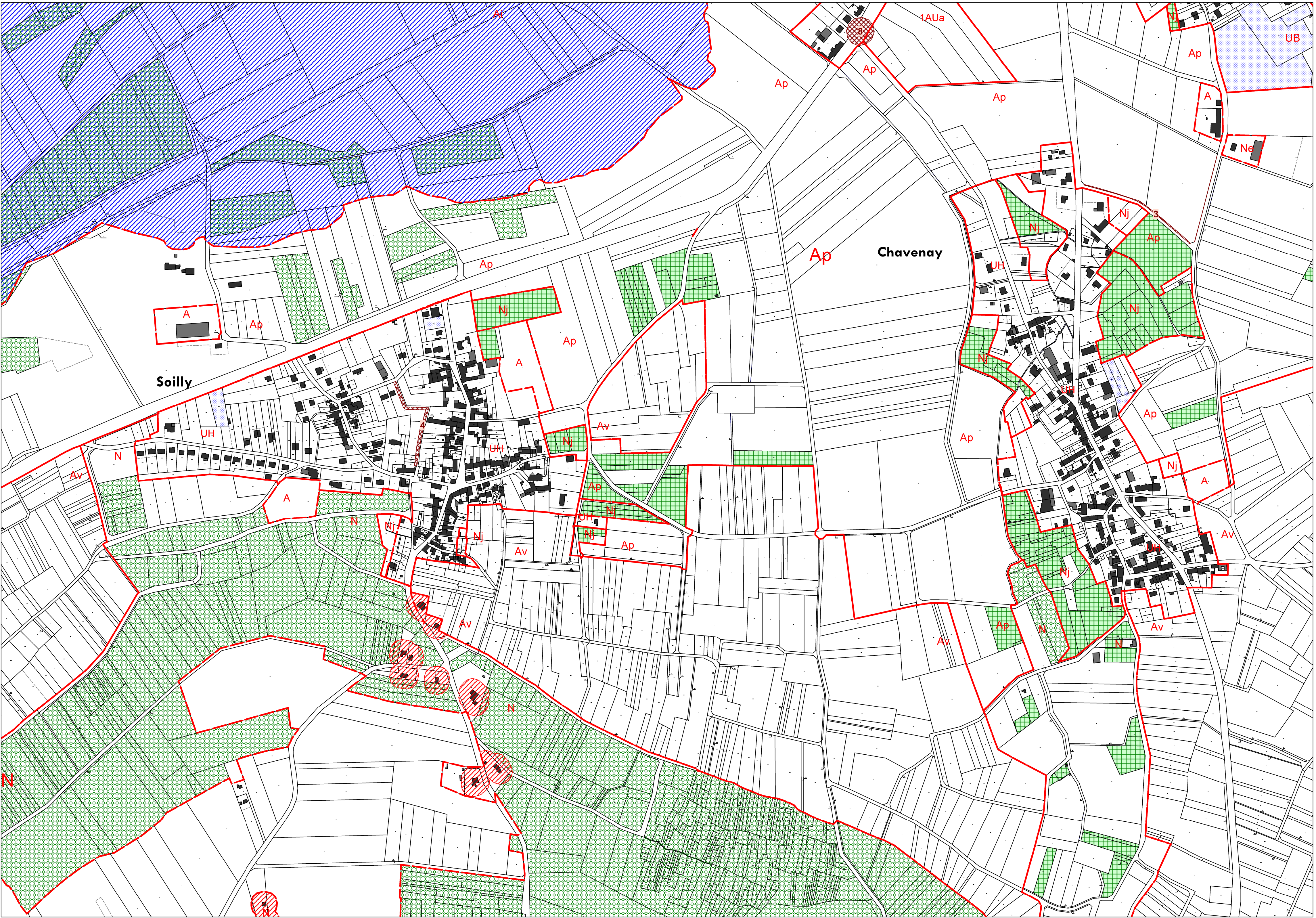
Plan de
zonage n°3

Hameaux – 1/4 000

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 27 juillet 2017
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 25 juillet 2018



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargnon 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdm.10@wanadoo.fr



Légende

- Limites de zone
 Emplacement réservé
 Secteur Nn correspondant aux zones d'implantation des extensions, annexes et dépendances des habitations isolées
Éléments de la trame verte et bleue
 Zone Naturelle
 Espace Boisé Classé au titre de l'article L113-1 du CU
 Vergers, bosquets, éléments végétaux protégés au titre de l'article L151-23 du CU

A titre informatif
 Terrains ayant fait l'objet de constructions nouvelles après la numérisation du cadastre
 Présence de l'aléa inondation

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Construction d'un équipement d'intérêt général	La commune	14 184
2	Aménagement de la rue des Chênes	La commune	791
3	Élargissement du chemin du Cœur de l'Essie	La commune	378
4	Élargissement de la ruelle de la Place	La commune	987
5	Agrandissement de la station d'épuration	La commune	1343
6	Élargissement du chemin de la Gravoise	La commune	1835
7	Construction d'un équipement d'intérêt général	La commune	5426
8	Aménagement d'un giratoire	La commune	2018
9	Aménagement d'un giratoire	La commune	1100
10	Agrandissement du cimetière	La commune	11 220

